

The turn to international law in EU economic governance. A sketch on the function of law

Elena Paris

Phd Student, Faculty of Law, University of Bucharest

Abstract: *This article looks at the way international law functions, with the adoption of the Fiscal Compact Treaty, in the attempt to establish the coordinated austerity measures among several Member States of the European Union. It shows a law profoundly biased towards austerity measures, which prescribes an exact behavior, assesses conformity to accounting standards in accordance with technocratic procedures, and coerces compliance by providing sanctions and other types of pressures. This produces deficiencies in terms of democratic exercise and social concerns. In addition, by so acting, the EU seems not capable to contribute something new to approaching the current financial crisis. Ordo-liberalism, the economic theory which produced the idea of a “social-market economy” that describes the European economic model, coincides with the neo-classic economics project in that the law is used to ensure the conditions for undisturbed business and in that legal, political and social dimensions of existence are subordinated to economic considerations. The paper suggests that a viable alternative approach comes from recovering the prevalence of the social over the economic and political domains, which would lead to a relational understanding of norm-making. The law that would protect such understanding would function as guidance instead of prescription, assessment and coercion of the behavior leading out of the financial crisis, and would be able to reflect realistically and justly the diversity of perspectives existing within the European Union about the causes of and solutions to the economic crisis.*

Key words: *Fiscal Compact, international law, financial crisis, function of law, EU economic governance*

Résumé: *Cet article se penche sur le fonctionnement du droit international, avec l'adoption du Traité Fiscal, et la tentative d'établir des mesures d'austérité coordonnées entre plusieurs États membres de l'Union européenne. Il montre une règle profondément biaisée en faveur des mesures d'austérité, qui prescrit un comportement exact, évalue la conformité aux normes comptables en suivant des procédures technocratiques et contraint à la conformité en fournissant des sanctions et d'autres types de pression. Cela produit des carences en termes d'exercice démocratique et de préoccupations sociales. De plus, en agissant de la sorte, l'Union européenne ne semble pas capable d'apporter quelque chose de nouveau à l'approche de la crise financière actuelle. Ordo-libéralisme, la théorie économique qui a produit l'idée d'une «économie sociale de marché» qui décrit le modèle économique européen, coïncide avec le projet de l'économie néo-classique en ce que la loi est utilisée pour assurer les conditions du déroulement non perturbé des affaires et en ce que les dimensions juridiques, politiques et sociales de l'existence sont subordonnées à des considérations économiques. L'article suggère qu'une approche alternative viable proviendrait du retour de la prévalence du social sur les domaines économiques et politiques, ce qui conduirait à une compréhension relationnelle du processus de la formation de la norme juridique. La loi qui permettrait de protéger une telle compréhension fonctionnerait comme un guide au lieu d'une prescription, de l'évaluation et de la coercition du comportement menant hors de la crise financière, et serait en mesure de refléter de façon réaliste et juste la diversité des points de vue existant au sein de l'Union européenne sur les causes et les solutions à la crise économique.*

Mots-clés : *Paquet Fiscal, droit international, crise financière, fonction du droit, Gouvernance économique de l'Union européenne*